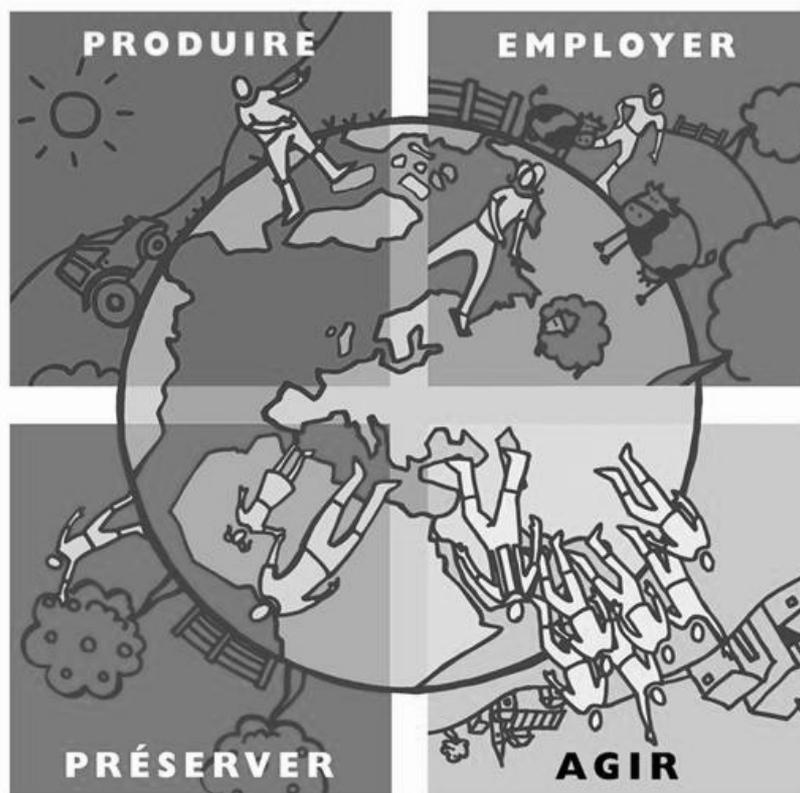




# Confédération Paysanne de l'Indre



## ASSEMBLEE GENERALE

17 février 2011, à Buxières d'Aillac

Maison de l'Agriculture, 24 rue des Ingrains, 36022 Châteauroux Cedex  
Tel : 02-54-61-62-40 Fax : 02-54-61-62-41 Courriel: confpays36@gmail.com

# RAPPORT MORAL

Il y a tout juste un an, Frédéric Gagnot, lors de la présentation du rapport moral à Vendoeuvres, nous disait qu'il faudrait qu'on continue la lutte pour obtenir un revenu décent de nos activités paysannes. Nous l'avons écouté, à la conf 36, plus que jamais, nous nous sommes mobilisés pour défendre ce revenu. Malheureusement, j'allais dire. Car en effet, si nous n'avons pas cessé de nous mobiliser, c'est que la situation devient intenable. Dans de nombreuses productions, les produits baissent alors que les charges augmentent sans cesse... Cela ne peut pas durer !!!

Pour nous, la responsabilité de cette situation dramatique est la « **dérégulation** » dans tous les sens que nous observons, c'est à dire cette mise en concurrence accrue des agricultures du monde, où tout est permis, avec aucune règle mais avec de la spéculation. Mais, il ne faut pas se tromper, derrière cette « dérégulation » il y a bien des responsables :

- **Les pouvoirs publics**, en premiers lieux. En effet, ceux ci se désengagent totalement de leur rôle indispensable de régulation des marchés alimentaires, dans une vision purement libérale de l'économie – sans oublier toutefois d'intervenir lorsqu'il s'agit d'aider les plus puissants.
- **Les multinationales** que sont devenues les distributeurs et certains transformateurs (dont, un certain nombre de coopératives). En effet, pour ceux là, seul le profit compte, même si cela conduit à spéculer sur le prix des denrées alimentaires, à écraser un peu plus les producteurs et favoriser leur disparition
- Et aussi, nous l'affirmons, **une certaine cogestion** faite au nom de notre profession.

Il est inhabituel d'ainsi mettre en cause une partie de notre représentation professionnelle, car entre paysans, on doit se « serrer les coudes ». Mais, ce qu'on observe sur le terrain, c'est plutôt que certains écartent les bras pour prendre la place de ceux qui tombent, avant que d'autres puissent venir s'installer...Autant nous pouvons parfois être d'accord avec nos collègues du syndicat départemental d'exploitants pour dénoncer transformateurs et distributeurs lorsque ceux-ci nous spolient, autant nous pouvons être plus dubitatifs lorsque ceux ci nous disent en rester là. ! En effet, si eux en restent là, leurs responsables nationaux se chargent d'en faire pour eux une politique économique clairement libérale !!!

Il y a juste à écouter le premier discours de Xavier Beulin, fraîchement élu président de la FNSEA pour s'en convaincre :

- 1) Il faut gagner en compétitivité pour vendre plus sur le marché mondial
- 2) Pour cela, il faut gagner en efficacité, réorganiser nos filières.

Autrement dit :

- 1) Il faut vendre plus et moins cher
- 2) Il faut restructurer les exploitations, et donc éliminer des paysans !!!

La Confédération Paysanne énonce clairement que cette prise de position syndicale est clairement opposée à notre intérêt à tous :

- 1) Nous devons pouvoir vendre à des prix rémunérateurs. C'est la base de notre revenu. Mais nous ne croyons pas en la « vocation exportatrice » de la France. Tous les paysans du monde ont le droit de vivre ! Et si nous sommes d'accord pour dénoncer certaines importations déloyales, il est hors de question pour nous de prôner des exportations tout aussi déloyales. La rémunération à juste prix ne peut donc s'effectuer qu'avec une certaine maîtrise de l'offre.

2) Nous devons pouvoir être et rester de nombreux paysans sur le territoire. Pour que des restructurations aient un sens il faudrait qu'elles aient l'objectif de libérer une main d'œuvre pour d'autres secteurs d'activité et permettre une amélioration durable de ce que l'on produit. Or la réalité sociale et économique est exactement inverse : la société française n'a pas besoin de main d'œuvre issue de notre agriculture. Par contre, elle a besoin d'une agriculture durable, c'est-à-dire d'une meilleure production en qualité de nos produits.

Ces convictions fortes sont le fondement même des nombreuses actions que nous avons menées cette année, que ce soit pour **la défense du revenu des paysans** en place ou **nos actions en faveur de l'installation** permettant à d'autres de nous rejoindre.

Nous n'oublions pas non plus deux grandes batailles de cette année : **notre droit à la représentativité** - en particulier au sein des interprofessions - et **notre liberté de choix en terme de conduite sanitaire et d'identification**.

A la conf 36, je pense sincèrement que nous pouvons être fiers de toutes ses actions, que nous avons su mener à tous les niveaux, c'est à dire :

- En représentation lorsque c'est possible : CDOA, SAFER, chambre...
- En rencontre avec les responsables politiques pour faire entendre notre voix
- En communication dans les média pour toucher un large public
- En manifestation ou opération « coup de point » lorsque nécessaire.
- En accompagnement concret, en particulier avec des paysans en cours d'installation, mais également entre nous lors de formations.

Dans tout nos combats, nos objectifs restent les mêmes : défendre le métier de paysan, pour rester nombreux à l'exercer et pour en vivre dignement, en terme de condition de travail et de revenu. Le tout, en respectant les territoires dans lesquelles nous vivons.

**C'est ce que nous appelons l'Agriculture Paysanne.**

Laurent Moreau,  
Porte-parole de la Confédération paysanne de l'Indre

# RAPPORT D'ACTIVITES

I- LE REVENU ET LA REGULATION, TOUJOURS LE MEME COMBAT ! .....	5
<b>LE REVENU DES PAYSANS RESTE DRAMATIQUEMENT BAS .....</b>	<b>5</b>
<b>LA FILIERE CAPRINE, PLUS QUE JAMAIS A LA MERCI DES ALEAS DU MARCHE .....</b>	<b>6</b>
<b>LA SITUATION EN VACHES LAITIERES NE S'AMELIORE PAS.....</b>	<b>7</b>
<b>LES ELEVEURS BOVINS SERAIENT ILS CONS A BOUFFER DU FOIN ? PEUT ETRE S'IL ETAIT MOINS CHER !..</b>	<b>7</b>
<b>PORC : LA FILIERE S'ENFONCE DANS LA CRISE... DURABLEMENT ?.....</b>	<b>8</b>
II- REPRESENTER TOUS LES AGRICULTEURS .....	10
<b>TOUS COTISANTS, TOUS REPRESENTES, TOUS DEFENDUS.....</b>	<b>10</b>
<b>LE SERVICE DE REMPLACEMENT .....</b>	<b>10</b>
<b>LE COMBAT APICOLE.....</b>	<b>11</b>
III- QUELLE AGRICULTURE DEMAIN DANS L'INDRE .....	12
<b>L'INSTALLATION, UN COMBAT SYNDICAL ENCORE BIEN PRESENT.....</b>	<b>12</b>
<b>L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET .....</b>	<b>13</b>
<b>PARTICIPATION A UN PROJET DU RESEAU RURAL REGIONAL .....</b>	<b>13</b>
<b>UN RESEAU D'AGRICULTEUR QUI VEULENT PARTAGER ET AVANCER ENSEMBLE SUR LES PRATIQUES</b>	
<b>AGRICOLES DE DEMAIN.....</b>	<b>14</b>
IV- SANITAIRE .....	15
<b>FCO, SUITE ET FIN ? .....</b>	<b>15</b>
<b>FAUT PAS PUCER... ..</b>	<b>16</b>
V- LA COMMUNICATION .....	17
<b>LES SUPPORTS D'INFORMATIONS.....</b>	<b>17</b>
<b>LES MOMENTS D'ECHANGES .....</b>	<b>17</b>
VI- LES MOYENS POUR METTRE EN ŒUVRE CES ACTIONS .....	18
<b>LE FONCTIONNEMENT INTERNE A LA CP36.....</b>	<b>18</b>
<b>LE FONCTIONNEMENT AVEC LE RESEAU CP .....</b>	<b>18</b>
VII- ANNEXES	

# I- Le revenu et la régulation, toujours le même combat !

## Le revenu des paysans reste dramatiquement bas

Le cœur même de l'action d'un syndicat est la défense du revenu de ses adhérents. Cette année, nous avons été servis !!!

**La baisse du revenu des paysans avait déjà été le thème de notre AG 2010.** Malheureusement, ce sujet est toujours d'actualité.

Il ne faut, en effet, pas se fier aux résultats des comptes prévisionnels de l'agriculture, qui montre une hausse du revenu des agriculteurs après 2 années de baisse car ce chiffre cache de très grandes disparités entre productions et entre exploitations.

Certes aujourd'hui, cela va un peu mieux pour les céréaliers, mais cela n'est pas sans conséquences pour les éleveurs, qui achètent l'aliment plus cher, sans augmentation de leurs prix de vente.

Il ne faut pas se mentir, pour nous, dans toutes les productions, il n'y a pas de revenu sans prix de vente satisfaisant et relativement constant. Il n'y a pas besoin d'être docteur en économie pour savoir que la demande en produit agricole est assez peu sensible au prix, ce qui veut dire qu'une petite variation de l'offre entraîne une grande variation de prix, aussi bien à la hausse qu'à la baisse. Cela a des effets dramatiques pour les producteurs aussi bien que pour les consommateurs.

Pour limiter les effets pervers de cela, la puissance publique a progressivement mis en place des outils de régulation à travers les politiques agricoles : mise en place de stockage, de quotas... Autant d'outils qui, malgré leur limites, permettaient de limiter la volatilité des cours.

Actuellement, nous assistons à un désengagement total de l'Etat en la matière, laissant producteurs, transformateurs et distributeurs s'organiser (ou non) entre eux. La Loi de Modernisation Agricole donne ainsi plus de poids aux inter professions (de statut privé), aux détriments des offices (de statut public). Avec la mise en place forcée de la contractualisation, on accentue encore la position de force des transformateurs face aux agriculteurs dans leurs rapports commerciaux.

Nous avons donc besoins d'un pouvoir public qui joue pleinement son rôle de régulation, pour éviter cette volatilité des prix, qui est suicidaire pour nombre de paysans, favorisant ainsi la restructuration accrue des exploitations.

Alors, plus que jamais :

**Pas de pays sans paysans  
Pas de paysans sans revenu  
Pas de revenu sans prix  
Pas de prix sans régulation  
Pas de régulation sans Etat**

Ce slogan, nous n'avons pas arrêté de le marteler cette année !!

Nous l'avons scandé dans les colonnes des journaux, nous l'avons débattu et argumenté lors de nos différentes rencontres avec le préfet M. Derumigny, avec les députés, Jean Paul Chanteguet, Michel Sapin et Nicolas Forrissier

Nous l'avons imposé puis détaillé longuement au ministre, Michel Mercier, lors de sa venue à La Châtre.

Nous aurions également aimé pouvoir le partager avec le Président Nicolas Sarkozy, autour d'un buffet paysan...

### Les actions 2010 - Revenus et régulation dans l'ensemble des filières :

- *Rencontre avec le préfet Philippe Derumigny*
- *Rencontre des députés Michel Sapin députés Jean Paul Chanteguet, Michel Sapin et Nicolas Forrisier à propos des difficultés de revenu des paysans, de la LMA et la représentation aux interprofessions : Février 2010*
- *Manifestation à la châtre et rencontre avec le ministre de l'aménagement de l'espace rural, Mr Mercier : avril 2010*
- *Mobilisation à Clion sur Indre en janvier 2010 pour dénoncer la crise des paysans*
- *Mobilisation de la conf' contre le projet de réforme des retraites*
- *Débat de l'AG 2010 de la CP 36 sur le thème de la crise des productions, le revenu fout le camp : quel avenir pour le métier de paysans ?*

## **La filière Caprine, plus que jamais à la merci des aléas du marché**

La baisse programmée du prix du lait de chèvre :

**Suite à une forte augmentation de la collecte +6% entre sept 09 et sept 10, et à des importations qui n'ont pas diminué, les éleveurs de chèvre sont inquiets.**

La CP36 se mobilise :

- 1<sup>er</sup> manifestation en décembre 2009 : Etiquetage des produits pour sensibiliser les consommateurs et dénoncer la politique laitière d'EURIAL. Cette coopérative annonce une baisse de prix du lait. Les éleveurs craignent que les autres entreprises suivent.
- Nouvelle manifestation le 15 février 2010 : Elle a eu lieu dans les GMS à Châteauroux conjointement avec la FDSEA mais la confédération paysanne est largement majoritaire, étiquetage encore des produits EURIAL pour dénoncer une coopérative censée défendre les intérêts des producteurs, qui annonce la plus forte baisse du prix du lait: -38 euros et pour les autres acheteurs de -20 euros à -30 euros.
- La CP36 se mobilise aussi le 15 juin 2010 à Pouligny st Pierre sur le site de la laiterie EURIAL pour faire un communiqué de presse : EURIAL cherche à tout prix à optimiser ses coûts de production (risque de fusion avec le site de Tournon), importe du lait d'Espagne et de Hollande, mise sur des fromages " bas de gamme " au détriment d'une filière de qualité comme le Pouligny st Pierre.

Au printemps 2010, la baisse du prix semble inéluctable malgré une légère augmentation de la consommation des fromages.

**Pourquoi** : les industries laitières savaient que les fourrages 2009 de bonne qualité auraient des conséquences favorables sur la production. Elles ont encouragé les installations caprines en 2009 et ont continué à importer du lait. Il est donc facile de dire que les frigos sont pleins et donc que les éleveurs doivent faire des efforts.

Finalement, le prix baisse de 20 à 38 euros/1000l selon les entreprises. Certaines (Triballat entre autre !) mettent en place une maîtrise des volumes (même volume 2009 entre juin 2010 et juin 2011).

L'interprofession (ANICAP) propose, fin 2010, la maîtrise de la production sans aucun moyen de la contrôler (les collecteurs font ce qu'ils veulent !), la baisse des importations. Enfin, la mise en place d'une CVO dite action de promotion collective, financée par un prélèvement d'1 euro/1000l, payée par les producteurs pour vider les frigos des transformateurs.

### Les actions 2010 - Revenu et régulation de la filière caprine

- *Manifestation dans les GMS contre la baisse du prix du lait : février 2010*
- *Communiqué de presse en juin pour dénoncer la baisse du prix du lait par la coopérative (eurial) : juin 2010*
- *Article dans le BP 42*

## La situation en Vaches Laitières ne s'améliore pas

Après une année 2009 catastrophique au niveau du prix : 270 euros/1000l et des perspectives d'avenir très sombres, l'annonce début 2010 par les pouvoirs publics et la CRIEL (FNSEA-FNCL-FNIL) d'une augmentation de 10% du prix de base, a calmé les éleveurs mais sur le fonds, rien n'a changé : **le prix de 300 euros/1000l ( 270+10%) reste un prix en dessous du prix de production et de la rémunération des éleveurs.**

Pour l'avenir, le ministre a publié le 30 décembre 2010 (ça ne s'invente pas), afin d'accélérer la mise en œuvre de la LMA dans le secteur laitier au 01/04/2011 :

- Organisation des producteurs
- Gestion par bassin laitier
- Contractualisation

Mais dernièrement, devant la critique des producteurs (la Fédération Nationale Producteurs de Lait pèse de moins en moins) et la proposition de la commission européenne de constituer des organisations de producteurs avec des seuils de volumes et la possibilité de négocier les prix, **Bruno LEMAIRE a préféré repousser ses ambitions fin 2011.**

## Les éleveurs bovins seraient ils cons à bouffer du foin ? Peut être s'il était moins cher !

Voici 3 ans que les éleveurs bovins subissent une terrible crise. Leurs revenus sont parmi les plus faibles de l'agriculture (environ 9000 euros/UTH /an), ils sont confrontés à une double crise:

- Economique d'abord : des prix qui restent bas tandis que les charges augmentent, en particulier l'aliment du bétail
- Sanitaire ensuite : la FCO a fait diminuer la productivité des élevages et augmenter les frais vétérinaires.

A ceci s'ajoute le fait que les politiques agricoles n'ont pas réellement réorienté les aides en faveur de l'élevage et enfin un printemps froid suivi d'un été sec a fortement pénalisé les récoltes de fourrages, les prix flambent, la paille peut arriver à la ferme à 120 euros/t et le foin peut dépasser les 180euros.

**N'en jetez plus! La situation est intenable pour de trop nombreuses fermes.**

Et pourtant leurs situations devraient s'améliorer. Depuis 2 ans, l'Union Européenne ne couvre plus sa consommation, et le monde a tellement faim de viande bovine que nos "concurrents" brésiliens échangeaient leurs bouvillons **à plus de 3 euros/kg il y a 3 semaines.** Leur prix a doublé pendant que nos éleveurs vendent régulièrement des vaches à un prix inférieur.

Pour toutes ces raisons, une action contre les abattoirs du groupe Bigard (132<sup>ème</sup> fortune de France qui contrôle environ la moitié de la transformation de viande bovine) fut décidée en novembre, en intersyndicale ou non, pour réclamer une augmentation de 60 cts/kg. Certains d'entre nous ont participé au blocage de l'abattoir d'Egletons (19) où la conf 19 et le modéf avaient entamé le mouvement. Nous y fûmes trop tard. La Fédération Nationale Bovine (FNB) avait rencontré le ministre et mettait fin au mouvement. Mr Chevalier, son président, expliquait à tout le monde que la hausse obtenue de 5cts/kg en bovin viande et 2cts/kg en bovin lait allait inverser la spirale de la baisse des prix et qu'il pensait (sans rire) que les éleveurs seraient rémunérés 60cts de plus en février.

**Cet accord « catastrophique » explique le titre provocateur :** Il faut être un peu con pour se mobiliser de la sorte et repartir avec un accord aussi ridicule !

Une délégation de notre syndicat a été reçue par le médiateur du gouvernement (suite à la poursuite de l'action par la conf<sup>e</sup> Bretagne contre Bigard), réclamant, si le gouvernement ne peut s'engager sur les prix, qu'il paie le solde de la Prime Maintien Troupeaux Vaches Allaitantes (PMTVA) due aux éleveurs. Il était demandé aussi un report des annuités d'emprunts, un aménagement des cotisations sociales et une maîtrise des coûts de matières premières (concentrés et fourrages).

Ces mêmes revendications nous les avons soutenues en occupant le 21 janvier l'Agence Nationale de Paiement à Limoges, un rendez-vous fut obtenu au ministère pour apprendre que le paiement du solde de la PMTVA était annoncé le matin même à l'AG de la FNB. Encore merci au ministère qui entend (parfois) nos revendications et en fait cadeau à la FNB.

Un peu avant, l'observatoire des prix et des marges, que tout le monde réclamait, a rendu son verdict : « il n'y aurait pas de gagnant dans la filière viande bovine (ni les abatteurs, ni les transformateurs, ni la grande distribution) mais des perdants : les éleveurs » ; qu'il faudrait encore « restructurer » comme l'ont annoncé le président de la République, son ministre et Xavier Beulin le nouveau président céréalier de la FNSEA.

Plus localement, nous avons mené 2 autres actions :

- **A la Châtre**, chez P. Carrion pour montrer aux journalistes le quotidien difficile d'un éleveur et appeler la profession à ne plus payer les CVO (« taxe interbev » en bovin viande)
- **A Clion sur Indre**, lors du déplacement du président Sarkozy, pour dénoncer une nouvelle fois les difficultés vécues par les éleveurs et rappeler que pour ses vœux au monde agricole, il avait souhaité une réorientation des aides (dans un « souci d'équité »). Le lendemain, B. Lemaire faisait un démenti au salon du végétal devant les céréaliers d'ORAMA (Union qui fédère les trois sections spécialisées végétales de la FNSEA)

Comme vous le voyez, les motifs d'indignation menant à des actions furent nombreux en 2010. 2011 ne semble pas vouloir amener d'accalmies au lot de misères qui touchent les éleveurs. Néanmoins, nous espérons que la conf 36 restera mobilisée, solidaire et joyeuse malgré tout pour les luttes à venir !

En attendant, comme tout est cher sauf ce que l'on vend, arrêtons d'acheter, cultivons l'autonomie et les solidarités !!!

#### Les actions 2010 - Revenu et régulation de la filière Vaches Allaitantes

- *Occupation de l'abattoir d'Egletons (19)*
- *Mobilisation d'éleveurs à Limoges pour le versement de la PMTVA en janvier*
- *Manifestation à La Châtre*
- *Communiqué de presse chez P.Carrion en décembre pour dénoncer les accords de Bigard et la FNB : décembre 2010*
- *Dossier dans le BP 44*

### **Porc : La filière s'enfonce dans la crise... durablement ?**

La production porcine subit une crise. Cette crise dure depuis plus de trois ans. Elle est due en grande partie à une couverture européenne exagérée de la production vis-à-vis de la consommation et se trouve maintenant dans une phase aiguë à cause du renchérissement du prix de l'aliment. Toutes les composantes néfastes d'une mondialisation non maîtrisée sont présentes :

agressivité commerciale et dumping danois, dumping social des allemands vis-à-vis de leur main d'œuvre étrangère, scandale sanitaire de l'industrie des graisses toujours en Allemagne, continuel aveuglement des lobbies du porc, y compris en France, délocalisations continues de productions régionales etc . L'extension du logo Viande de Porc Français à la fabrication en viande de porc est, bien sûr, appréciable. Mais en tout état de cause, il ne peut remplacer une politique agricole. Qui affrontera la pure et simple course à la surproduction et à la concentration ? En quoi la décision européenne de recourir au stockage privé peut elle modifier la structure de production ? En quoi la fumeuse proposition de cotisations pour des fonds mutuels destinés à l'assurance revenus peut elle servir de politique ? Qui pourra se payer un outil qui fera d'abord fructifier des organismes à caractère financier ?

Dans l'Ouest, les réunions de « plan porc » (restructuration qui ne dit pas son nom) sous l'autorité des Chambres d'Agriculture, commencent à se mettre en place. Aux éleveurs poussés vers la sortie, actuellement, aucune garantie de sauvegarde de la maison d'habitation ou de prise en charge aidée vers un autre emploi n'est prévue. L'accompagnement par « Solidarité-Paysans » est même parfois remis en cause.

Notre région, marginalisée du point de vue de la production, peut l'être encore davantage. Toute la filière régionale semble inquiète de cette marginalisation. Et il n'est pas inutile de se pencher sur la question de l'installation de nouveaux éleveurs. Si le Conseil Régional semble s'engager sur la voie de subventionner un euro d'aide à l'installation si, de son côté, la filière en subventionnait un, il faut bien admettre qu'il y aura un moment crucial de choix à faire :

**Installer qui ? Dans quel cadre ? À quel prix ? À quel objectif d'intérêt social ?**

L'agriculture paysanne et son développement durable nous semblent une bonne base d'objectif. Et à ce titre, le projet d'installation d'un jeune éleveur de Chabris, qui fait actuellement l'objet de tracasseries indignes de voisinage, répond parfaitement à nos souhaits. Le soutien de la Confédération Paysanne sera durable.

Les actions 2010 - Revenu et régulation de la filière porcine :

*- Soutien à l'installation d'un éleveur de porc bio dans le nord de l'Indre*

## II- Représenter tous les agriculteurs

### Tous cotisants, tous représentés, tous défendus

**Trente cinq jours**, c'est la durée de l'occupation de la Maison du lait, siège du Centre National Inter profession Laitière, par les militants de la Confédération Paysanne. Une dizaine de paysans de l'Indre ont participé à cet évènement qui a marqué fortement notre lutte pour la reconnaissance pleine et entière de la Confédération Paysanne, et de la pluralité syndicale qui doit s'appliquer en tous lieux de notre société, n'en déplaise à certains.

Cette action a porté l'éclairage sur les fameuses CVO, Contribution Volontaires Obligatoires, véritables poules aux œufs d'or de la FNSEA. Nous sommes intervenus auprès de la Direction Départementale du Territoire afin de dénoncer ces prélèvements et leur utilisation, tout en interpellant les pouvoirs publics sur la situation catastrophique vécue par les producteurs laitiers : 10% des producteurs du département ont cessé leur activité dans les derniers mois de 2010.

Afin de dénoncer l'existence de ces « taxes privées », à l'utilisation plus que contestable, nous avons appelé en fin d'année à une campagne de boycott de ces cotisations pour des interprofessions principalement soucieuses de l'intérêt de leurs filières et bien peu des paysans. Plusieurs interviews, rencontres dans une ferme et communiqués de presse ont marqué cette actualité pour la Confédération Paysanne.

#### Les actions 2010 - Représenter tous les agriculteurs :

- *Action de la CP 36 pour occuper la maison du lait :*

- *déplacements des paysans à Paris*
- *Rencontre auprès du directeur de la direction départementale du territoire,*
- *Sollicitation et mobilisation de nos élus*
- *Relais de la presse locale*

- *Appel à ne pas payer les interpro car ne jouent plus leurs rôles et ne sont pas « des lieux de démocratie »*

- *Article de presse*
- *Passage du Porte Parole à la radio France Bleue Berry*

### Le service de remplacement

**Où en sommes-nous avec les statuts du service de remplacement départemental (ou GEADRA 36) en ce début 2011 ?**

En fait, peu de choses ont évolués depuis l'année dernière.

Suite au refus du bureau de GEADRA 36 d'adopter les nouveaux statuts établis par les instances nationales au début de l'année 2010, Laurent Parapel les a modifiés en y introduisant le pluralisme syndical dont ils étaient dépourvus et en supprimant l'hégémonie des J.A.

Laurent y introduit une représentation des salariés du groupement fidèlement à nos anciens statuts (ils étaient exclus dans les nouveaux).

Ces statuts modifiés ont été soumis au vote de notre conseil d'administration au printemps 2010 et adoptés par ce dernier. Ils ont ensuite été adressés au service de remplacement national pour approbation.

Devant la fronde de nombreux départements sur ces statuts, les instances nationales ont créé, début décembre 2010 une commission « conflit et litige » pour étudier les différents dossiers.

Notre dossier est donc passé devant cette commission en décembre 2010. **La réponse est que nos statuts sont déclarés non-conformes aux statuts types et que deux personnes de la commission doivent se déplacer dans l'Indre au cours du 1er trimestre 2011 pour y rencontrer notre conseil d'administration.**

A terme, le refus d'adopter ces statuts types, entraînera la coupure de subventions payées par le Service de Remplacement France qui gère les enveloppes pour les départements.

3 dates ont été proposées avant notre A.G. qui aura lieu le 24 février 2011 après-midi. A ce jour, aucune réponse.

Ce qui est sur, c'est que la confédération paysanne de l'Indre ne reviendrons pas sur les statuts adopté en conseil d'administration l'année dernière. Soit ils sont adoptés ainsi, soit une majorité du bureau démissionnera avec les conséquences que cela entraînera et devront supportés et assumés par les J.A. et la FDSEA. Le service de remplacement serait décapité et son fonctionnement très perturbé.

**Mais si c'est le prix à payer pour faire respecter une once de démocratie dans cette instance et pour pouvoir continuer à se regarder dans une glace, nous le paierons !**

D'autre part, l'activité 2010, malgré une année difficile pour l'élevage, a peu diminué.

#### Les actions 2010 - Représenter tous les agriculteurs :

- *Refonte des statuts du GEADRA*
- *Article dans le BP42*
- *Article dans la presse*

## Le combat apicole

C'est une découverte pour personne, l'apiculture subit une de ces plus grave crise à cause d'une mortalité inexplicée des abeilles, l'arrivée du frelon asiatique, une baisse de la production de miel, une autorisation de pesticides très toxiques, un laxisme des autorités sanitaires pour protéger l'abeilles... **C'est pourquoi, la profession doit se mobiliser et agir au sein de la confédération paysanne.**

En 2010, le fait majeur est l'adhésion du syndicat des apiculteurs du Berry à notre syndicat. Rappelons, qu'il a été affilié à la Fnsea, entre autre pour des soucis logistiques. Mais, le manque d'écoute et de soutien de la crise des apiculteurs par ce syndicat majoritaire eurent raison de ce fonctionnement. Maintenant, l'animatrice s'occupe d'une partie du secrétariat de ce syndicat et ils ont trouvé au sein de la CP un espace d'échange et de dialogue pour trouver des solutions à la crise des apiculteurs.

Pour faire entendre notre situation, nous nous sommes mobilisés avec nos camarades de la CP 36 lors de la manifestation à la Châtre et nous avons été reçu par le ministre de l'aménagement du territoire. Quelle nature voulons nous dans nos campagnes sans abeilles !!

Notons, que Manuel Roger est élu cette année en tant que président de l'Association Développement de l'Apiculture du Centre (ADAPIC). Actuellement, nous espérons nous structurer à l'échelle régionale pour faire entendre notre voix et travailler avec les agriculteurs pour trouver des solutions durables à notre crise.

#### Les actions 2010 - Représenter tous les agriculteurs :

- *Participation à la manifestation de la Châtre*
- *Election d'un membre du comité de la CP 36 au poste président de l'Adapic*
- *Rencontre des apiculteurs de l'Indre sur la situation de la profession*
- *Adhésion du syndicat des apiculteurs du Berry*

### III- Quelle agriculture demain dans l'Indre

#### L'installation, un combat syndical encore bien présent

En tant que syndicat représentatif, nous avons notre mot à dire concernant l'installation et la répartition des terres agricoles au sein de deux structures : Comité Départemental d'Orientation Agricole (CDOA) et SAFER.

En CDOA, nous avons été représenté de manière assidue par Bruno Bardon et Michel Moreau. Tous deux ont pu pousser des coups de gueule, alerter leurs collègues de la FDSEA/chambre d'agriculture sur leur dérive clientéliste et influencer des décisions que ce soit au sein de la commission "structure" (autorisation d'exploiter) ou de celle à l'installation ("économie des exploitations").

Mais nous ne pouvons que constater, cette année encore, **le déclin du nombre d'installations**, en particulier en élevage, faute de perspective de revenu, comparé à la masse d'investissement en capital et travail. Il n'y a jamais eu aussi peu d'installations aidées dans notre département tout comme au niveau national! **Les JA qui avaient un objectif de 10 000 installations/an voient ce nombre tombé à 5 062 en 2010.** Malgré cela, leur président J.M. Schaeffer ose dire: "Au delà du chiffre, ce que l'on cherche, c'est installer des jeunes qui ont de l'avenir dans leur métier". Pour lui et son syndicat, c'est leur incompétence (à gérer l'installation) qui a de l'avenir...

De plus, comme l'Etat français lâche le financement des Association Départemental pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA) et se désengage donc de l'installation, ce sont les Chambres d'Agriculture qui devront prendre en charge cette mission. Avec quel moyens?

Cet abandon des politiques et le projet pusillanime du syndicat JA ne font que renforcer notre ambition de porter autrement l'installation par l'Association Développement Emploi Agricole Rural de l'Indre (ADEARI) qui doit être reconnue dans son rôle et développer davantage ses actions.

Alain Lacroix portait notre projet aux SAFER départementale et régionale. Des soucis de santé l'ont obligé à cesser cette activité syndicale. Son suppléant, Daniel Calame, a poursuivi le travail. Là aussi la voix de la conf' peut influencer des décisions, mais bien évidemment dans le cadre de la loi et ... à des prix prohibitifs. Si bien que dans certaines zones géographiques de notre département le choix ne peut se faire qu'entre "riche pourri 1" et "riche pourri 2".

Dans tous les cas, il est important d'être présent dans ces structures pour faire entendre un son de cloche différent, ambitieux et soucieux d'avenir.

C'est pour cette raison que nous sommes allés à la grande messe du PAD (projet agricole départemental) ou "chaque organisation professionnelle doit apporter sa pierre à une réflexion épaisse" (R. Chaze De Vigneras). "Ce projet devrait servir à orienter les décisions administratives, avec pour bases: le développement durable, l'économiquement rentable, l'écologiquement responsable et le socialement vivable" (B. Pousset).

Chiche ?

On verra si ce nouveau Plan d'Agriculture Durable (PAD) prendra en compte nos propositions pour une véritable politique de l'installation et aura une réelle influence sur le déclin agricole de notre département, mais nous n'en sommes qu'à la moitié du parcours.

Rappelons que le précédent PAD (milieu des années 90) n'avait que fort peu d'ambition et n'a eu qu'un faible impact sur les instances de régulations départementales (CDOA, SAFER, attribution des droits à produire). Résultat : la moitié des exploitations ont disparu entre 1988 et 2007.

Michel et Alain souhaitent passer la main, pour des raisons différentes, mais nous tenons ici à les remercier pour la constance de leur engagement, leur sérieux et leur altruisme. Encore merci ! Il est à noter que Michel, fringuant retraité, remplacera Alain à la SAFER.

#### Les actions 2010 - Installation :

- *Participation au Comité Départemental à l'Installation*
- *Participation aux CDOA « contrôles des structures » et « économie des exploitations »*
- *Participation aux comités techniques Safer*
- *Diffusion aux représentants cantonaux des infos Safer (notifications, acquisitions, rétrocessions) et contrôles de structures*
- *Participation à l'élaboration du nouveau PAD*

### **L'accompagnement des porteurs de projet**

L'ADEARI a continué en 2010 d'accompagner des porteurs de projet dans la concrétisation ou dans le cheminement de l'idée vers l'installation effective. Cela se traduit par des rencontres avec l'animatrice, par du tutorat avec un paysan installé ou encore par des rencontres collectives entre porteurs de projet et jeunes installés.

6 rencontres collectives ont été organisées entre les paysans et les porteurs de projet. En octobre, L'Adeari a profité d'une rencontre collective au Blanc pour communiquer auprès des médias (presse et télévision locale) sur nos dispositifs.

Pour cette année, l'Adeari est intervenu à trois reprises au sein de lycée agricole pour faire part de ces dispositifs d'accompagnement :

- Une présentation auprès des BPREA,
- Une présentation lors du forum Installation
- Une présentation dans le cadre du mois de l'Economie Sociale Solidaire

Actuellement, 7 porteurs de projets sont suivis par l'Adeari.

#### Les actions 2010 - Accompagner des porteurs de projet

- *Suivi de Porteurs de Projet par l'adeari en tant que conseiller PPP*
- *Mise en place d'une formation pour la création d'une nouvelle activité « Chiffrer son projet »*
- *Accompagnement de porteurs de projets par l'Adeari (hors PPP)*
- *Communication auprès des médias (NR, bipTV) sur nos dispositifs*
- *Rencontres entre les Adear (animateurs et paysans référents) afin de présenter à la région des propositions pour l'installation*

### **Participation à un projet du Réseau Rural Régional**

Le projet s'intitule « Élaboration d'une méthodologie d'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs stratégies foncières et leur projets de création ou de maintien d'activités agricoles durables sur leur territoire »

Le projet s'appuie sur des actions pilotes menées sur le territoire régional, une capitalisation d'expériences au niveau national et l'animation d'un groupe de travail régional.

Ce projet a démarré en octobre pour une durée d'un an.

L'ADEARI s'implique dans ce travail par la mise en réseau des acteurs de la société civile et mettre en contact le chargé de mission avec les collectivités locales en avance sur ces questions de foncier. L'Adeari fait parti du comité technique, une réunion est prévue tous les deux mois.

#### Les actions 2010 - le RRR

- *Participation à deux réunions du comité de pilotage*
- *Recherche des collectivités en avance sur cette thématique*
- *Présentation de ce projet à trois collectivités locales*
- *Présentation et animation du groupe société civile du département*

### **Un réseau d'agriculteur qui veulent partager et avancer ensemble sur les pratiques agricoles de demain**

Ce projet, « Réseau de Fermes », conduit par l'Adear, a été mis en place en 2010 suite à une enquête sur les besoins en formation des agriculteurs de la région Centre. Deux thématiques sont ressorties dans notre département, l'**Autonomie protéique** et les **Soins alternatifs aux animaux**. L'animation et la gestion de ces groupes sont ensuite déléguées aux animateurs départementaux. Ces groupes de travail représentent une dizaine d'agriculteurs. Ils échangent, mutualisent leurs connaissances sur le sujet. Ensemble, ils orientent les prochaines rencontres selon leurs besoins (intervenant, lieu de la rencontre...).

#### Les actions 2010 - Le réseau de Fermes

- *Mise en place de deux rencontres pour le groupe Soins Alternatifs aux animaux dans le sud du département (8 participants)*
- *Mise en place d'une rencontre sur l'Autonomie protéique à Gargilesse. (7 participants)*
- *Participation à deux réunions du comité de pilotage et suivi du projet*

## IV- Sanitaire

### FCO, suite et fin ?

2010 est l'année de la fin de la vaccination obligatoire. Ainsi le débat sur la liberté prophylactique n'est plus d'actualité.

Si la justice a relaxé les éleveurs contrevenants à l'obligation, le débat n'a pas porté sur le fond comme nous l'aurions souhaité.

Mais la Confédération Paysanne a su défendre les éleveurs qui ont choisi des pratiques alternatives au dictat des laboratoires pharmaceutiques.

Cependant pour la majorité des éleveurs, la vaccination doit continuer car l'Italie ne veut que des broutards vaccinés. On peut même s'attendre, peut-être pour peser sur le marché, à ce que bientôt l'Italie demande que ces broutards soient issus de troupeaux vaccinés.

Ainsi une majorité dans l'inter profession regrette la fin de la vaccination obligatoire et craint de perdre ce débouché.

Cela illustre ce que la Confédération Paysanne dénonce depuis le début de cette crise: **on dissimule derrière des arguments sanitaires des objectifs commerciaux.**

Les crises commerciales avec l'Italie sont récurrentes, si les raisons invoquées ne sont jamais les mêmes, à chaque fois c'est l'absence d'autres débouchés qui force les éleveurs français à accepter ces contraintes.

Ces crises ont le plus d'impact dans les fermes qui ont opté pour la spécialisation en broutard.

Une nouvelle fois on peut regretter les choix de politique agricole (découplage de la prime au bovin mâle...) qui ont permis la disparition d'une partie de la valeur ajoutée en élevage de bovins allaitants.

La FCO est une nouvelle maladie qui a fait beaucoup de dégâts à son arrivée, aujourd'hui les cheptels sont immunisés (immunité vaccinale ou naturelle selon les cas) et aucun spécialiste du sanitaire ne peut dire, de bonne foi, que la vaccination soit encore bénéfique.

Reste donc à l'éleveur d'assumer cette charge financière supplémentaire de 6 euros par animal, passeport indispensable pour l'Italie.

Quelles perspectives pour la filière du broutard français, à l'heure où les maïsiculteurs italiens se tournent vers la production de méthane et où la mode va à manger moins de viande?

**C'est sur ces questions qu'il serait urgent d'agir et de mettre des moyens.**

#### Les actions 2010 - Sanitaire

- *Dénonciation par le collectif de l'obligation vaccinale et de l'impact du vaccin sur le troupeau*
- *Mobilisation pour soutenir les éleveurs en procès (pique nique devant le tribunal, 200 personnes)*
- *Relaxe pour 4 éleveurs du collectif*
- *Proposition d'une motion au bureau de la Chambre d'agriculture pour la liberté vaccinale concernant la FCO (juin 2010)*
- *Soutien du Président de la Chambre d'Agriculture au un dernier inculpé*

*Mr Renard*

- *Articles dans le BP 44*

## **Faut pas pucer...**

Depuis le 1er juillet 2010, les éleveurs de petits ruminants doivent identifier électroniquement leurs agneaux et pour 2013 l'ensemble du cheptel. La confédération paysanne s'interroge sur le réel intérêt de cette pratique (lourdeur administrative, prix, contrôles, répressions). La confédération paysanne de l'Indre a apporté son soutien à l'action de la confédération paysanne Cantal.

### **Les actions 2010 - Sanitaire :**

*- Demande de dérogations concernant l'identification des caprins et des ovins au Président de l'EDE et du FNGDS du Cantal*

## V- La communication

### Les supports d'informations

Depuis juillet 2009, une **lettre électronique interne** a été mise en place, exclusivement à destination des adhérents de la Conf 36 ou de l'ADEARI. Par ailleurs, elle n'est diffusée que par le biais d'Internet. Trois lettres ont été réalisées et envoyées en 2010. A parution irrégulière, elle a pour but de coller au plus près de l'actualité. Cette lettre fournit des informations locales, régionales ou nationales du moment. Elle répercute les informations de la Conf mais aussi celles données par l'administration, elle annonce l'agenda de la CP36 et de l'ADEARI, et diffuse quelques petites annonces locales.

Les informations reçues par email sont directement transférées aux paysans concernés par le courriel.

Le journal **Berry Paysan** est paru 3 fois cette année. C'est le comité de rédaction, composé de 4 paysans et de l'animatrice, qui gère son contenu et sa parution. Il est diffusé auprès de 450 personnes ou organismes. L'objectif du journal est de diffuser plus largement notre façon de voir l'agriculture et nos revendications syndicales. Des adhérents y donnent leur point de vue, il traite de l'actualité syndicale, de l'agriculture paysanne, des expériences vécues par des agriculteurs etc.

Par ailleurs, la Conf' sollicite régulièrement la **presse locale** pour lui faire part de ses revendications et de ses actions syndicales. Cette année, les actions furent particulièrement bien reprises par la presse. (Voir les articles de presse en annexe).

La Conf'36 gère également les abonnements à **Campagnes Solidaires**, le journal mensuel de la Conf nationale.

### Les moments d'échanges

Pour sa 11<sup>ème</sup> édition de la **Fête de l'agriculture Paysanne** à Rouvres-les-Bois, le débat fut sur la Biodiversité. Quatre paysans étaient à la tribune et l'intervenant était le directeur de Solagro, Mr Pointeraut. C'est un moment fort pour que les paysans se rencontrent et parlent de leurs métiers à un large public.

En 2010, trois **réunions locales** ont eu lieu à Buxières d'Aillac, Valençay et Azay le Ferron. Elles ont rassemblé environ 50 personnes.

## VI- Les moyens pour mettre en œuvre ces actions

### Le fonctionnement interne à la CP36

En 2010, le **comité départemental** de la Confédération paysanne de l'Indre se composait de seize membres : Catherine Calame-Thoby, Brigitte Parry, Paulette Aubailly, Caroline Gauthier, Jean-Yves Poirier, Laurent Moreau, Stéphane Mercier, Didier Auger, Michel Ringon, Manuel Roger, Jean-Pierre Fonbaustier, Sébastien Heslouis, Frédéric Gagnot, Sylvain Gourbault, Nicolas Calame ; et d'un membre associé : Jean-Claude Moreau.

Ils se sont mobilisés tout au long de l'année en se réunissant chaque mois pour coordonner les activités du syndicat et traiter l'actualité agricole.

Le travail du comité est complété par celui **du bureau**, composé de cinq personnes, qui assure la gestion quotidienne du syndicat.

Comme chaque année, **de nombreux militants** ont assuré la représentation de la Confédération paysanne et ses convictions lors des nombreuses et diverses réunions (cdoa, safer, PNR de la Brenne, lycée agricole, session chambre, fco, gdma, ressources en eau, vivea, etc.)

**Différentes commissions** ont également assuré la réalisation des formations, de l'édition du Berry Paysan, des rencontres locales, de la rencontre apicole, etc.

Qu'ils soient tous remerciés de leurs engagements et de leurs mobilisations pour défendre les valeurs de la confédération paysanne.

### Le fonctionnement avec le réseau CP

Des représentants de la Confédération Paysanne de l'Indre participent aux réunions du **comité régional** et à l'assemblée générale de la Confédération Paysanne du Centre et de l'ARDEAR.

Le lien avec la **Confédération paysanne nationale** se fait via nos représentants au comité national et à Campagnes Solidaires, et par ceux qui participent aux réunions téléphoniques thématiques.

# ANNEXES